

DROIT SOCIAL POUR MANAGERS

Managers : sécurisez vos pratiques RH sans devenir juriste. Vous encadrez une équipe, vous gérez des plannings, des absences, des contrats... mais vous n'êtes pas expert en droit du travail ? Cette formation est faite pour vous.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES



L'INSTITUT RH accorde une importance particulière à l'inclusion des personnes en situation de handicap. Si l'un de vos collaborateurs a besoin d'un aménagement spécifique pour suivre cette formation dans les meilleures conditions, nous vous invitons à nous en informer. Nous serons ravis de collaborer avec vous pour explorer les options d'adaptation disponibles et garantir une expérience de formation pleinement accessible et adaptée à tous.

PRÉ-REQUIS



Aucun prérequis juridique n'est nécessaire.

PUBLIC VISÉ



Cette formation s'adresse aux managers de proximité, responsables de service, chefs d'équipe ou encadrants opérationnels qui souhaitent renforcer leur maîtrise du cadre juridique RH afin de sécuriser leurs pratiques de gestion

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Connaître les fondamentaux du droit social et leur application dans les pratiques managériales
- Comprendre les obligations et les responsabilités du manager en matière de gestion du personnel
- Identifier les règles RH incontournables liées au contrat de travail, aux absences, au temps de travail et à la discipline

MODALITÉS PRATIQUES



Lieu : Présentiel en entreprise ou en centre de formation. Pour toute contrainte liée à un handicap, possibilité de visio via les plateformes Teams, Zoom ou autres outils de partage d'écran. **Délai d'accès :** selon l'agenda de l'organisme de formation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- 9h00 – 9h30 : Accueil des participants avec livret de formation et feuille de présence. Tour de table pour identifier les contextes de management et les situations juridiques rencontrées. Présentation des objectifs de la journée et cadrage de la formation. Recueil des attentes au paperboard.
- 9h30 – 10h30 : Apport structuré sur les bases du droit social : définition, hiérarchie des normes (Code du travail, accords collectifs, contrats). Brainstorming guidé sur les représentations des participants. Quiz oral pour consolider les repères fondamentaux.
- 10h30 – 11h30 : Étude approfondie d'un contrat de travail. Lecture guidée d'un modèle de CDI et de CDD. Travail en binômes sur les clauses à risque : période d'essai, clause de non-concurrence, durée du travail, modulation horaire.
- 11h30 – 12h30 : Animation sur la gestion des absences : droits et devoirs liés aux congés payés, maladie, maternité, retards récurrents. Étude de mini-cas pratiques en groupes, validation collective des réponses et fiche de synthèse collective.
- Déjeuner
- 13h30 – 14h30 : Apports et méthodologie sur la gestion disciplinaire : les fautes, l'avertissement, la procédure réglementaire. Mise en situation d'entretien disciplinaire filmée avec analyse critique à l'aide d'une grille d'observation.
- 14h30 – 15h30 : Comparaison des différentes formes de rupture du contrat : avantages, risques et procédures (démission, licenciement, rupture conventionnelle). Exercice : compléter une frise chronologique des étapes de rupture pour chaque cas.
- 15h30 – 17h00 : Atelier final : constitution de sa boîte à outils RH. Chaque participant complète un guide personnalisé avec : checklist disciplinaire, trame de contrat simplifié, procédure type d'absence. Rédaction d'un plan d'action individuel, évaluation de la formation à chaud et remise de l'attestation.

COÛT

En inter-entreprises 490 € par participant (minimum 4), en intra-entreprise 1.690 € (jusqu'à 8 participants)



DURÉE DE LA FORMATION

7 heures



TYPE DE FORMATION

Inter/Intra (100% présentiel)



MODALITÉS D'ÉVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue du programme, chaque participant évalue l'impact de l'action de formation (Evaluation à chaud) et auto-évalue les compétences développées (Auto évaluation). Un entretien (Revue de progrès) est également programmé avec le-la formateur-trice pour passer en revue les objectifs fixés en amont du programme lors du « Prep Éval » et évaluer les progrès accomplis.



CONTACT ET INSCRIPTIONS

📍 Contactez-nous pour recevoir le descriptif détaillé du programme, les tarifs selon les modalités, échanger sur votre projet de formation, vous inscrire ou inscrire vos collaborateurs.

Institut RH Résidence Riviera Caraïbes Appt 35, 97190 LE GOSIER ☎ **+590 (0)690 008 868**

✉ info@institut-rh.com 🌐 www.institut-rh.com

